

## Les contrats emplois étudiants à l'UPEMLV

### Principalement des missions d'accueil

Au cours de l'année universitaire 2010-2011, l'université Paris-Est Marne-la-Vallée a signé 128 contrats emplois étudiants, représentant 13 959 heures de travail rémunéré. Il s'agit principalement « d'accueil des étudiants » (37 % des heures réalisées), de « Service d'appui aux personnels de bibliothèque », (23 %), « d'aide à l'insertion professionnelle » (11 %), « d'assistance et accueil des étudiants » (11 %) et de « tutorat » (8 %).

Les services communs et centraux de l'université ont eu recours à 39 contrats étudiants, représentant plus de 6500 heures de travail, tandis que 89 contrats ont été effectués au sein des composantes, soit plus de 7400 heures. En moyenne, le volume horaire des contrats des services est plus conséquent que celui des composantes (167 heures en moyenne contre 84 heures).

Les services et composantes ne recrutent pas sur les mêmes fonctions. En effet certaines fonctions sont propres aux services : l'aide à l'insertion ou logiquement les services d'appui aux personnels de bibliothèque. Tandis que l'animation culturelle, l'assistance scribe, l'assistance aux personnes handicapées et fort logiquement le tutorat sont des fonctions relatives aux composantes. Seul l'accueil des étudiants et la promotion de l'offre de formation sont réalisés dans des services ou des composantes.

#### Fonctions occupées par les étudiants

Fonctions	Heures effectuées	Répartition
Accueil des étudiants	5181	37%
Service d'appui aux personnels de bibliothèque	3274	23%
Aide à l'insertion	1584	11%
Assistance et accueil des étudiants	1476	11%
Tutorat	1047	8%
Assistance scribe	614	4%
Assistance personnes handicapés	392	3%
Promotion de l'offre de formation	354	3%
Animations culturelles	36	0%
Ensemble	13959	100%

Source : UPEMLV, 2012

### Méthodologie

Cette étude porte sur les contrats emplois étudiants (CEE) à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée réalisés en 2010-2011. Les informations relatives aux contrats ont été fournies par la DRH, ces informations ont été complétées par les informations administratives et pédagogiques, issues de la base de données APOGEE de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Les étudiants ayant bénéficié de contrat emploi étudiant ont été comparés à l'ensemble des inscrits en formation initiale à l'UPEMLV, apprentis exclus.

## Les étudiants bénéficiaires des contrats

116 étudiants ont occupé un contrat emploi étudiant pour l'année 2010-2011, certains étudiants (7 %) ont donc réalisé plusieurs contrats au cours de l'année.

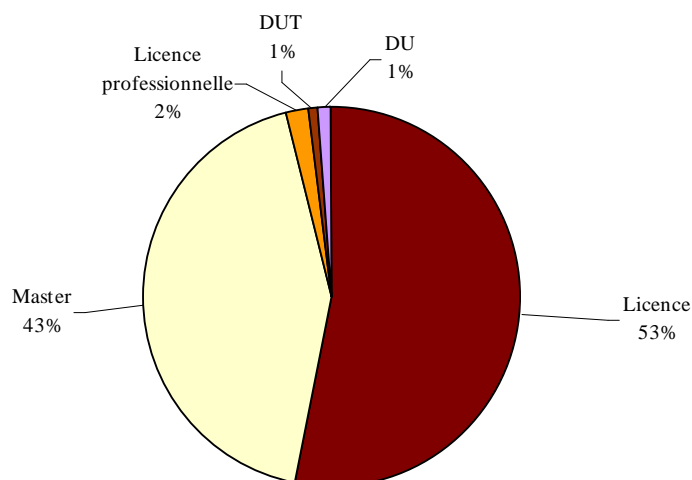
83 % des signataires étaient inscrits à l'UPEMLV l'année en cours, les autres étudiaient dans d'autres établissements.

Les étudiants en contrats inscrits à l'UPEMLV sont principalement en licence (53 %) et en master (43 %).

Il s'agit majoritairement de femmes (57 % contre 47 % de femmes pour l'ensemble des étudiants inscrits en formation initiale). Ils sont plus souvent détenteurs d'un bac général (92 % contre 82 %). La part des boursiers est légèrement supérieure à l'ensemble des étudiants en formation initiale (32 % contre 30 %) et ils sont

moins souvent de nationalité étrangère (8 % contre 14 %). Néanmoins, même si les étudiants en contrat semblent avoir un profil particulier, la faiblesse des effectifs ne permet pas une analyse fine.

Type de diplôme suivi par les étudiants en contrat à l'UPEMLV



Source : UPEMLV, 2012

## Complexité de mesure du travail étudiant

De plus pour un bilan plus juste, il conviendrait de comparer les étudiants en contrat emploi étudiant avec l'ensemble des étudiants travaillant en parallèle à leurs études. Ceux en emploi à l'université représentent-ils une population particulière ? Etre en contrat étudiant impacte-t-il positivement la réalisation des études, les parcours et les choix d'orientation ? Une meilleure connaissance des étudiants de l'UPEMLV en emploi, permettrait ces analyses et apporterait des éléments de réponse.

Définir l'emploi étudiant est complexe. En effet au niveau national, les données de cadrages sur l'emploi des étudiants sont très hétérogènes. Diverses études ont été menées sur le sujet, notamment par le CEREQ, l'OVE, la DEPP ou encore l'INSEE. La notion du travail étudiant y est appréhendée de façons très variables. Par exemple : le travail saisonnier, l'amplitude de travail sur l'année, le volume horaire, le contrat d'apprentissage, l'emploi régulier, les « petits boulots »...sont considérés de façon très différentes selon les études. De fait, les proportions d'étudiants en emploi affichées sont très différentes, selon les définitions et les méthodologies adoptées. En effet le taux d'étudiants en emploi s'échelonne de 17 % selon l'enquête emploi de l'INSEE à 85 % selon l'enquête génération du CEREQ. L'OVE (enquête conditions de vie) comptabilise 77 % d'étudiants en emploi alors que la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance) en dénombre 51 %.

### Bibliographie

Conseil économique et social, Laurent Bérail rapporteur

*Le travail des étudiants, Rapport présenté au nom de la section du travail*

Conseil économique et social, novembre 2007